

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 21 décembre 2020



OBJET: Réponse - Demande d'accès aux documents N/Réf. (dossier) : 6410/2020-59

,

En réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 25 novembre dernier, vous trouverez ci-joint, les avis accessibles, avec pièces jointes s'il y a lieu, de l'Institut national de santé publique du Québec transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou aux ministres entre le 1^{er} février et le 30 juin 2020 sur les sujets suivants :

- CHSLD;
- RPA:
- RI;
- RTF;
- Les proches aidants ;
- La mobilité du personnel;
- Les aînés ;
- Les personnes handicapées.

En vertu des articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les documents ont été caviardés lorsqu'ils comportaient des renseignements personnels (noms, signatures, etc.) pour lesquels les personnes concernées n'ont pas consenti à leur communication.

Téléphone :

Courriel:

Internet:

Télécopieur :

...2

(418) 650-5115 poste 5304

http://www.inspq.qc.ca

(418) 646-9328 julie.dostaler@inspq.qc.ca Certaines pièces jointes visées ne sont pas communiquées en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels puisqu'il s'agit d'ébauches et de versions préliminaires de documents.

D'autres documents relèvent plutôt de la compétence du MSSS puisqu'ils ont été produits par lui ou pour son compte. Conformément aux articles 34 et 48 de la Loi, nous vous référons pour ces documents au responsable de l'accès aux documents du MSSS:

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint Direction générale de la coordination réseau et ministérielle et des affaires institutionnelles Édifice Catherine-De Longpré 1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-8864 Télécopieur : 418 266-7024

Courriel: Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



p. j. - Documents - Avis de recours

N/Réf. (correspondance): 2020-7630